De Chorges à Embrun

Embrunais - Chorges

Alentours de la Baie St-Michel (Parc national des Ecrins - Emmanuel Danjou)

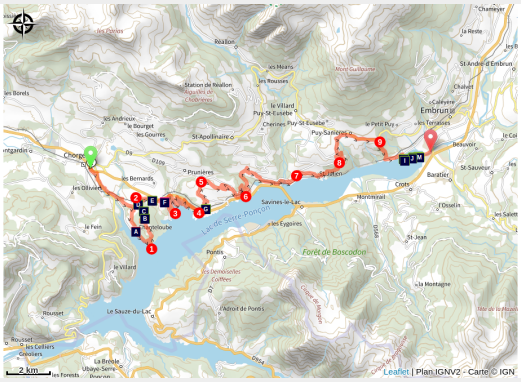

Mises à part les berges du Lac et la dernière descente, cette étape est plutôt roulante avec une ascension principale : "La Côte de l'Orme".

Le parcours, adossé au versant Sud des Aiguilles de Chabrières et du Mont Guillaume, passe de crique en crique, alterne sentiers ludiques à flanc du lac, sous-bois de pins, et plages accueillantes ! Prenez de la hauteur et profitez des panoramas sur l'intégralité du Lac. Le terminus est un incon« tournable » de l'embrunais : la descente des tourniquets.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 4 h 30

Longueur : 40.0 km

Dénivelé positif : 1142 m

Difficulté : Difficile

Type : Etape

Thèmes : Histoire et architecture, Point de vue

Itinéraire

Départ : Chorges
Arrivée : Plan d'eau d'Embrun
Balisage : VTT
Communes : 1. Chorges
2. Prunières
3. Savines-le-Lac
4. Saint-Apollinaire
5. Puy-Sanières
6. Embrun

Profil altimétrique

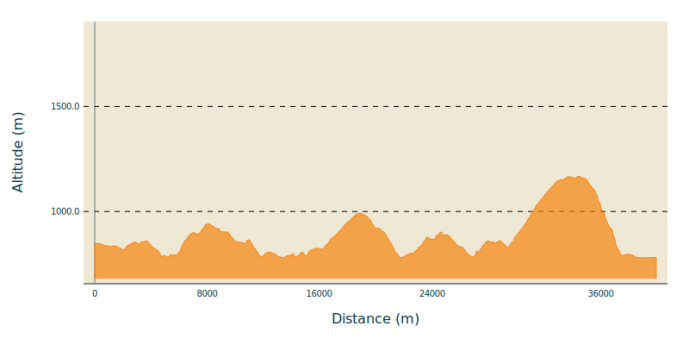

Altitude min 780 m Altitude max 1168 m

Au lieu-dit Prévalier, prendre 2 fois à droite en direction de la baie Saint-Michel puis de la baie de Chanteloube (D3). Quitter la D3 et monter à gauche la route en direction de Malmiellon. A la Chapelle de Chanteloube, descendre la route à droite. Après le pont prendre la route à droite.

1. Au parking de Chanteloube, prendre la petite voie goudronnée qui amène à la crête des "dunes". Au Serre de l'Aigle, tout droit puis monter deux fois à droite sur les pistes. Aux Devandines : descendre à gauche.
2. A Champ de Gorny, descendre en face le sentier et suivre la direction de la Baie Saint Michel. Au Mas des Bâtardes, prendre la route à droite. Continuer tout droit en direction de Aquaparc. Avant l'entrée du Camping, prendre le sentier à gauche(/!\ pente raide).
3. Au parking de la Baie de Saint-Michel remonter la route à gauche jusqu’au parc accrobranche. Traverser à droite le parking de Marasse et prendre le sentier descendant à droite en direction de Mauduech (quelques poussages). Rester ensuite sur la petite route jusqu’à la N94. Longer à droite la N94 (prudence) et entrer dans l'aire de repos, passer la barrière pour descendre à droite. A 150m tourner à gauche dans le sentier en épingle. Rejoindre le parking de Mauduech par le sentier principal (Quelques poussages). Au parking prendre la route à droite /!\ (RN 94).
4. A la route du camping du Roustou, prendre en face la contre-allée. Ne pas descendre en direction du lac, remonter par le chemin à gauche. Rester vigilant, un sentier part à gauche en épingle (point de vue) et passe sous la route. Remonter le torrent et prendre le chemin à droite en direction du bâtiment. Aux 4 chemins, prendre celui de droite jusqu'à la route et monter à gauche.
5. Au carrefour de Pra Perrier, prendre à droite le chemin montant. Rester sur le chemin à niveau puis descendre dans les pins. A la vieille route, descendre à droite. Dans un virage à droite, entrer à gauche dans la forêt de Mont Guillaume. Longer la rive de la baie du Clot Olivier.
6. Avant le pont SNCF, monter à gauche. Au ravin de Mazet, prendre le sentier descendant à droite et rejoindre le cabanon de vigne. Tourner à droite et rejoindre le hameau des Villards. A Roubeyères, descendre la route à droite rester sur la D41 jusqu'au rond-point : prendre tout droit la RD 641 en direction de Puy-Sanières.

7. A la Rochette, après le parking du site d'escalade, descendre la route à droite et avant le pont prendre le sentier descendant à gauche. Au chemin prendre à droite pour monter la Côte de l'Orme. A la patte d'oie, continuer à monter à gauche. Au carrefour sous la station d'épuration, prendre la montée à droite sur la piste DFCI g 38. Rester sur le chemin en choisissant les options à gauche jusqu'à la route.
8. Au belvédère du Pibou, prendre la première piste à droite DFCI. Continuer tout droit jusqu’au hameau des Bouteils, prendre à droite la direction du gîte "Au fil de l'eau à 400 m". Sortir de Puy-Sanières à droite et descendre par la RD 309. Dans le virage à gauche, prendre la descente des "Tourniquets" . Après le pont prendre le chemin à gauche.
9. Aux jardins du lac, après le bar, prendre à droite en direction de la base nautique et rejoindre le plan d'eau par le chemin de la Digue.

Sur votre chemin…

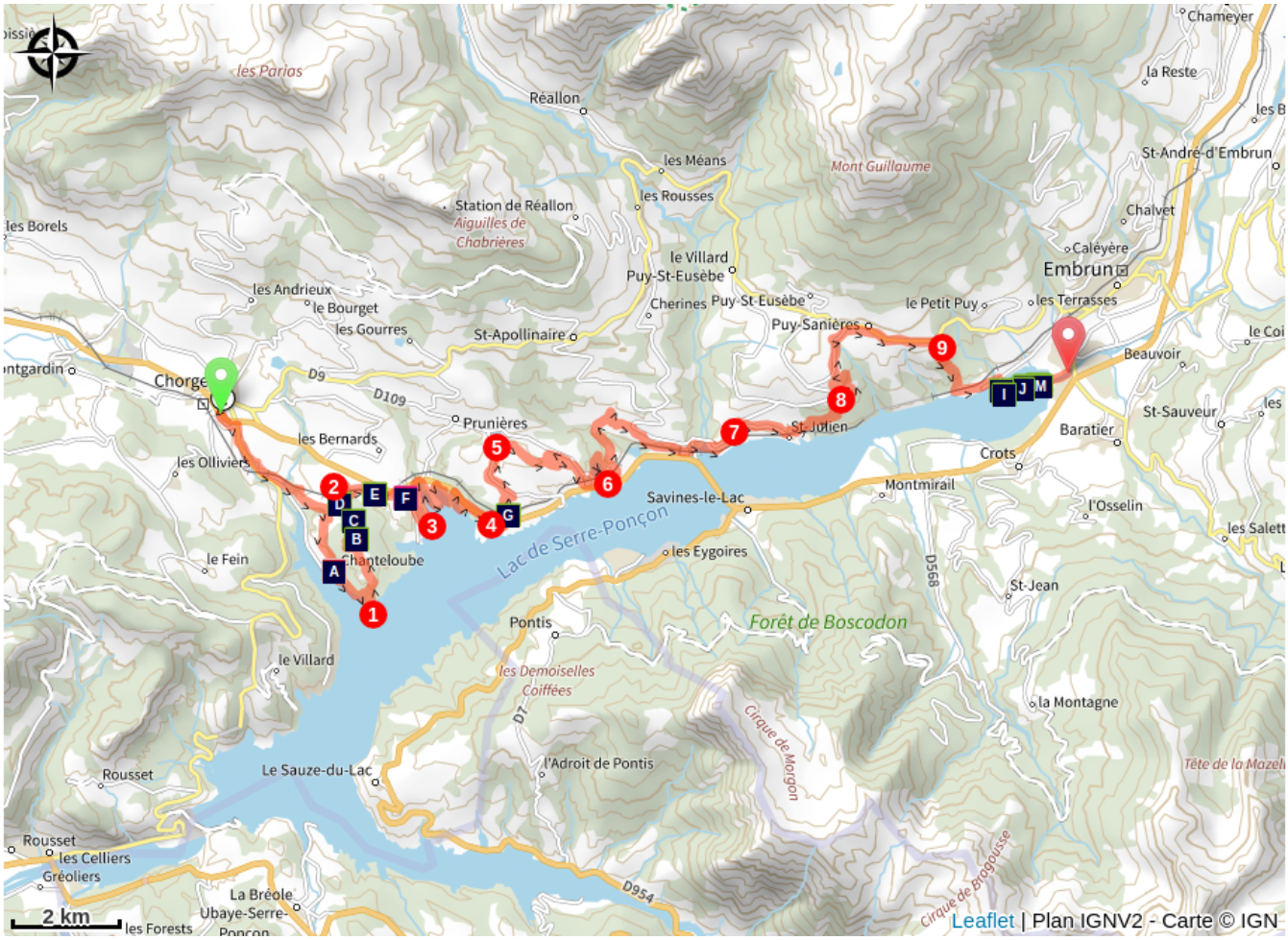

- Chapelle St Jacques (A)
- Genévrier commun (C)
- Les plantes messicoles (E)
- Lézard Occelé (G)
- Goéland Leucophée (I)
- Le Canard colvert (K)
- La Perche commune (M)
- Pie bavarde (B)
- Le Grillon Champêtre (D)
- Panorama sur la Baie St Michel (F)
- Grand Cormoran (H)
- L’amour blanc (J)
- Le gardon (L)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

À Chanteloube et surtout à la baie Saint-Michel, de nombreuses activités vous attendent, baignade, paddle, parc aventure… Soyez prudent sur les courtes portions de nationale et dans la descente des Tourniquets. Pique Nique possible à l’ombre des pins avant Mauduech. Recharge possible des vélos électriques au bar restaurant du camping Le Roustou.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1400m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1310m d'altitude !

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Chorges
Grand rue, 05230 Chorges

chorges@serreponcon-tourisme.com
Tel : 0492506425
https://www.serreponcon.com

Source

Sur votre chemin...

Chapelle St Jacques (A)

Cette église située à Chanteloube semble dater de 1510. Elle a su garder toute son authenticité avec ses pierres apparentes. Elle est dédiée à St Jacques, l'un des 12 apôtres et l'un des premiers martyrs de l'Église catholique. Sa récente restauration permet d'y effectuer les traditionnelles célébrations en l'honneur de Saint Jacques. Chacune d'entre elles ont pour vocation de commémorer un fait historique lié à l'apôtre. A sa mort, il fut transporté jusqu'à Compostelle, en Espagne d'où le nom du chemin de St Jacques de Compostelle, pélerinage passant par les rives de Serre-Ponçon.

Crédit photo : Amélie Vallier

Pie bavarde (B)

Cet oiseau se distingue par son plumage noir et blanc avec des reflets bleu-vert sur les ailes et la queue. Cette dernière est remarquablement longue. On peut la rencontrer toute l'année dans des milieux ouverts variés. Son régime omnivore est composé d'invertébrés, de graines et baies, de petits rongeurs, d'œufs et d'oisillons et même de déchets humains. Hormis pendant la nidification où elle est solitaire, la pie bavarde est une espèce grégaire formant des groupes plutôt bruyants l'hiver.

Crédit photo : Pascal Saulay - PNE

Genévrier commun (C)

Cet arbuste est un conifère persistant et résineux. Il se caractérise par ses aiguilles plus ou moins vertes tirant sur le bleu (glauque) présentant une ligne blanche sur la face supérieure et des fruits ressemblant à des baies bleu noir. Son milieu de développement se caractérise en général par des zones chaudes et ensoleillées. Il pousse dans les pelouses ou broussailles jusqu'à 2 000 m d'altidude environ.

Crédit photo : Jean-Pierre Nicollet - PNE

Le Grillon Champêtre (D)

Ce petit insecte de 18 à 26 mm de long possède une tête noire aux allures de casque. La femelle se distingue du mâle par la présence d’un troisième long appendice à l’arrière du corps. Le chant du grillon est entendu dès le mois d’avril. Le mâle entonne son gri-gri-gri-gri depuis l’entrée de son terrier. Les femelles fécondées pondent leurs œufs dans la terre. Ces derniers reposeront deux semaines avant que la larve ne s’en extirpe.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE

Les plantes messicoles (E)

Les plantes messicoles ont la particularité de vivre dans les cultures, sans pour autant y avoir été semées. Elles sont biologiquement adaptées aux milieux ouverts et surtout aux milieux régulièrement travaillés tel que les champs. En effet celles-ci utilisent différentes stratégies comme l’adaptation de leur cycle biologique et une production importante de semences pour pallier les perturbations menées dans leur zone de développement. Nombre d’entre elles sont communes comme le coquelicot, le bleuet, la renoncule des champ...

Crédit photo : Amélie Vallier

Panorama sur la Baie St Michel (F)

Cette zone aménagée pour pique-niquer offre l'un des panoramas les plus pittoresques sur le lac de Serre-Ponçon. En effet le lac est large de 2 kilomètres à cet endroit et vous avez face à vous la chapelle St Michel et le Pic Morgon, emblématiques du lac. Sur la gauche, à l'est, on aperçoit Savines-le-Lac et son pont; sur la droite, on aperçoit la plus confidentielle île de la tortue.

Crédit photo : Amélie Vallier

Lézard Occelé (G)

Ce lézard farouche est familier des milieux secs et broussailleux. Il est difficile à débusquer et s’enfuit bruyamment au moindre danger. Il est capable de courir très rapidement en se dressant sur ses pattes, la queue relevée. Son terrier lui sert de refuge et de lieu d’hibernation car il est particulièrement frileux. Il dévore ce qu’il trouve : insectes, fruits, mollusques, oeufs ; de petits mammifères peuvent même agrémenter son menu. Sa robe est composée d’ocelles bleus disposés sur les flancs.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE

Grand Cormoran (H)

Taille : 90 cm

Envergure : jusqu’à 150 cm

Poids : 2000 à 2500 gr

Age : 20 ans max

Aspect :

Oiseau aquatique de la taille d'une oie, le Grand Cormoran est presque complètement noir avec des reflets métalliques bleutés et un peu bronze, discernables à faible distance.

En plumage nuptial, il arbore une gorge blanche, et une tache blanche sur la cuisse, qui disparaît souvent dès juin. Cette grande tache blanche, portée par les deux sexes, sert de signal au moment des parades. En hiver, ces marques blanches disparaissent sur les cuisses et celle de la tête diminue, ce qui rend difficile la distinction avec le Cormoran huppé, pourtant plus petit.

Le Grand Cormoran possède un bec jaune puissant doté d'un crochet acéré à l'extrémité, et donc bien adapté à la capture des poissons.

Le grand cormoran vit sur les côtes rocheuses ou sablonneuses, dans les estuaires, près des lacs et des grands cours d'eau. Il niche sur les falaises et les îles rocheuses, et se nourrit dans les eaux abritées. Il hiverne le long des côtes.

Le grand cormoran se nourrit principalement de poisson. Il plonge pour capturer sa proie avec le bec, et il est capable de rester sous l'eau pendant plus d'une minute. Il remonte le poisson à la surface afin de l'étourdir en le secouant et de le lancer en l'air pour le retourner avant de l'avaler.
Cette espèce est grégaire et niche en colonies sur les corniches des falaises, dans des arbres, sur les côtes ou à l'intérieur des terres.

Crédit photo : etienne.charles

Goéland Leucophée (I)

Il a remonté la Durance et s'est installé sur le lac où il retrouve des conditions favorables à sa survie (eau libre). Ce goéland, cousin des mouettes, est omnivore. On peut observer la colonie fixée autour du lac toute l'année. Ils sont généralement gris ou blancs, avec des marques noires sur les ailes. Ils ont un bec long et épais et des pieds palmés de couleur jaune. Les jeunes sont de couleurs grises et mettent deux à quatre ans pour acquérir le plumage adulte.

Crédit photo : Pascal Saulay - PNE

L'amour blanc (J)

Ce poisson tient son nom du fleuve dont il est originaire, le fleuve Amour qui tient lieu de frontière entre la Chine et la Sibérie. Son corps est puissant et ressemble à celui de la carpe, mais ses yeux implantés très bas diffèrent nettement. L'introduction raisonnée et réversible de cette espèce par la ville d'Embrun et les pêcheurs, est une manière douce, écologique et maitrisée de résoudre le problème de la prolifération des végétaux dans le plan d'Eau d'Embrun.

Le Canard colvert (K)

Peu farouche, ce barboteur préfère s'alimenter en surface ou à faible profondeur en avançant à coups de pattes circulaires et alternés : il plonge la tête dans l'eau et bascule vers l'avant. Il niche en bord de Durance, il est omnivore et se nourrit de d'invertébrés, de petits poissons et d'herbes... Le mâle est facilement reconnaissable pendant la période nuptiale par sa tête vert brillant. Après cette période, il mue et prend une couleur gris-brun proche de celle des femelles et des jeunes.

Crédit photo : Pascal Saulay - PNE

Le gardon (L)

C'est l'un des poissons « blancs » les plus répandus. Il a un corps en forme de fuseau, comprimé latéralement, et recouvert de grandes écailles argentées. Ses nageoires inférieures et ses yeux sont teintés de rouge. Opportunistes, ils consomment aussi bien des végétaux que de toutes petites proies comme les larves et les moustiques. Ils forment des bancs importants et la plupart des pêcheurs du lac font leurs premiers pas au bord de l'eau en les péchant.

La Perche commune (M)

La Perche a le corps gris-vert, avec des zébrures sombres. Ses écailles sont rugueuses. Elle possède deux nageoires dorsales dont une à rayons épineux. Ses nageoires inférieurs et caudales sont orangées. Elle peut atteindre une quarantaine de centimètres. C’est un carnassier grégaire et opportuniste. Elle se nourrit d’invertébrés et d’écrevisses, mais chasse aussi les poissons en meutes organisées. Elle permet à de nombreux débutants pécheurs de faire leurs premières armes dans la pêche aux carnassiers.

Crédit photo : etienne.charles